

LES SITES AFEX-MARKETS.COM - DOFIN-BV.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces sites proposent des investissements dans plusieurs produits (EPHAD, Biotechnologie, GAFA...) avec des rendements très intéressants. Les recherches effectuées permettent d'établir qu'il s'agit de sites frauduleux. C'est un clone du site dofin-bv.com créé en décembre 2020. Il est à noter la découverte d'un autre clone dénommé fmo-partners.com. Nous déconseillons tout investissement sur l'un de ces trois sites.



Préambule :

Le site dofin-bv a de nombreux clones. Nous avons ouvert une autre page contenant nos recherches sur ceux-ci que vous pouvez consulter avec le lien ci après

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/le-site-fmo-partners-com-clarksons-securities-com-as-poma-capital-centris-investments-com/>

Les sites internet

Le site Afex-markets.com

Il a été créé le 6 mai 2021. Nous publions le whois :

<http://www.whois-raynette.fr/whois/afex-markets.com>

Le site Dofin-bv.com

Il a été créé le 10 décembre 2020. Nous publions le whois :

<http://www.whois-raynette.fr/whois/dofin-bv.com>

Nos recherches :

La page accueil de Afex-markets.com :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-accueil-du-site-afex-markets.pdf>

La page d'accueil de Dofin-bv.com :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/la-page-daccueil-dofin-bv.pdf>

La page

Le téléphone :

Le site Afex-markets.com utilise :

Le numéro 09 80 80 90 41

Le site Dofin-bv.com utilise :

Le numéro 09 80 80 92 55

Les adresses :

Les adresses mentionnées sur le site sont en fait des sociétés de domiciliation.

Les produits :

Le site afex-markets.com est un clone du site frauduleux dofin-bv.com. Pour ne pas alourdir cette page, nous avons regroupé par produits les deux pages.

Les sites proposent les produits suivants :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-produits-du-site-afex-markets.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/la-page-daccueil-dofin-bv.pdf>

Nous constatons également que le restant des sites sont identiques l'un à l'autre. A titre d'exemple, nous publions la page actualités financières des deux sites :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-actualites-financieres-du-site-afex-markets.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-actualites-financieres-du-site-dofin-bv.pdf>

De plus, nous avons découvert que les deux sites avaient copié partiellement le site agora-finance.fr. nous publions le lien vers le site :

<https://www.agorafinance.fr/>

Les informations juridiques :

Le site dofin-bv.com est sur la liste noire de l'AMF depuis le 17/05/2021. Il est aussi sur la liste noire de la FSMA (autorité de contrôle belge)

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour lesquels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-information>

[s-de-l-adc-france/](#)

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

